

POUR UNE POLITIQUE MIGRATOIRE RESPECTUEUSE DE LA DIGNITE DES ETRANGERS...



NON AUX CENTRES DE RETENTION



Vendredi 4 septembre 2026
de 18h à 19h
place de la cathédrale,
rejoignez-nous, même quelques
instants



Collectif du réseau
des visiteurs et
observatoire du CRA
de Oissel

Collectif des
travailleurs
sans papiers
de la CGT

Pour un cercle de
silence
qui va faire du bruit....



NON À L'ENFERMEMENT ADMINISTRATIF

Au milieu de la forêt du Rouvray est implanté un Centre de Rétention Administrative (CRA)

Ce n'est pas une prison : les personnes sont **Retenues** et non pas **Détenues**
Leur seul tort : être étranger et ne pas avoir de papiers en règle : il s'agit d'un
enfermement administratif qui peut durer jusqu'à 90 jours.

Témoignage de Monsieur xy

« Les arrivants du Biafra ne sont pas reconnus par le Nigéria donc au pire, je sortirai au bout de 90 jours. Je suis déjà passé devant 4 juges des Libertés. A chaque fois il y a eu appel mais la préfecture refuse ma libération »

Les personnes ne devraient être retenues que le temps de trouver un vol pour les expulser vers leur pays d'origine. Cependant, ils restent parfois enfermés plusieurs mois. Et ceci pour une inefficacité évidente ; lorsqu'une expulsion est réalisée, elle l'est dans les tous premiers jours (à Oissel 72 % sont finalement libérés sans expulsion).

- Les conditions de vie : 6 personnes par chambre de 25 m² - Proximité étouffante - Pas d'aération. Espace mal ventilé, étouffant - Toilettes dans les chambres : intimité non respectée, odeurs - Une cour pas toujours accessible. Absence d'activité - Les retenus ne savent pas combien de temps va durer leur enfermement - Accès aux soins pas toujours facile – Menottage

Ces conditions entraînent un désespoir et pour beaucoup une souffrance psychique qui peut amener certains à l'automutilation ou au suicide.

Témoignage de Madame XX

« C'est une machine à rendre fou, l'acoustique est horrible, quand quelqu'un fait du bruit on l'entend partout. C'est une cage à écho PAS de SILENCE. PAS de CALME, ni le jour, ni la nuit »

Le coût en est énorme : 602 € par jour et par personne d'après la cour des comptes. **Que serait possible de réaliser avec les 54 000 € d'un séjour de 90 jours ?**